

Express Finance

Hans Van Malderen

Inscrit en tant que courtier en assurances dans le registre des intermédiaires en assurances avec le numéro
0870707434

Rémunérations

Notre agence respecte les règles de bonne conduite relatives à la prestation de services de distribution d'assurances. Nous veillons à ce que la manière dont nous sommes rémunérés ou dont nous rémunérons des tiers ne porte pas atteinte à la qualité du service au client et à l'obligation du distributeur d'assurance d'agir honnêtement, équitablement et professionnellement dans l'intérêt de ses clients.

Notre agence perçoit les rémunérations suivantes :

- Commissions, payées par les compagnies d'assurances :
 - Frais de dossier ;
 - Commissions de volume ;
 - Commission de base;
- Autres types de rémunérations : séminaires de formations

Notre agence :

- Ne paie pas de commissions aux personnes amenant une clientèle

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail suivante :
contact@expressfinance.be